



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-P202 est primaire d'accrochage bicomposant prêt à l'emploi, légèrement pré-chargé, à base de résine époxy sans solvants. RINOL EP-P202 peut être utilisé pour l'apprêt de supports minéraux absorbants pour tous les systèmes RINOL, à l'exception des polyesters à base de résines époxy et polyuréthane, et convient pour une humidité résiduelle du support dans les systèmes à base de ciment jusqu'à 4,0 %, et dans les systèmes à base d'anhydrite jusqu'à 0,5 % (mesuré selon la méthode de mesure CM).

- CERTIFICAT DU GROUPE M&W "OUTGASING"
- Homologué par le DIBT dans le système "Utilisation dans des locaux de loisirs".

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être suffisamment porteur. La résistance à la traction superficielle de la surface à apprêter doit être d'au moins 1,5 N/mm² en moyenne, la résistance à la compression d'au moins 25 N/mm².

La liaison et l'adhérence de la résine époxy sur un support minéral sont basées sur un ancrage par la profondeur de rugosité et une bonne capacité de pénétration dans le support. Les surfaces en béton très résistantes, extrêmement lisses et très denses nécessitent une préparation plus intensive du support.

En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, 2 ou plusieurs opérations sont généralement nécessaires pour obtenir une fermeture optimale des pores. En principe, il faut veiller à ce que les pores soient fermés afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas, une surface d'essai doit être réalisée. Cela vaut également pour les supports très absorbants et/ou poreux.

Le support doit être préparé par grenailage. Les impuretés grossières peuvent être éliminées par ponçage.

Le RINOL EP-P202 peut être appliqué directement sur le support à base de ciment lorsque l'humidité du support ne dépasse pas 4,0 % (mesuré selon la méthode de mesure CM). Le support doit présenter une résistance à la traction d'au moins 1,5 N/mm². En outre, il doit être exempt d'impuretés huileuses, grasses ou contenant des particules libres et friables, de parties non adhérentes, etc. car cela peut perturber l'adhérence des matériaux de revêtement. Les fissures et les zones creuses doivent être préalablement traitées de manière appropriée. La compatibilité avec les anciens revêtements doit être vérifiée.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-P202 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons à 2 composants.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5 - 20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,19 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	12-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau / par opération (selon le support)	env. 300 - 500 g/m ²
5	Praticabilité (20°C)	après env. 12 - 15 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 12 - 24 heures
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci		
1	Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²

Le bidon de composants B doit être entièrement vidé dans le bidon de composants A. Après avoir mélangé avec un agitateur électrique (env. 3 - 4 min), le mélange est transvasé et à nouveau brièvement agité. Ensuite, le mélange est versé par portions sur la surface à revêtir et réparti à l'aide d'une spatule dentelée ou d'un racloir en caoutchouc. Le primaire doit être repassé avec un rouleau à poils courts. Il doit être appliqué de manière à former un film et non poreux, par exemple pour le béton cellulaire, une préparation spéciale du support est nécessaire. Selon le support, plusieurs étapes de travail peuvent être nécessaires. Si des surfaces verticales doivent être recouvertes, il faut ajouter environ 1 à 3 % de RINOL X965. Pour améliorer l'adhérence intermédiaire, saupoudrer le primaire aussitôt de silice RINOL QS20 (consommation env. 1 kg/m²).

Attention :

- Ne pas sabler en excès lors du recouvrement avec des revêtements autolissants.
- Ne pas sabler en cas de recouvrement avec des couches conductrices.

Recouvrement

Avant la couche suivante, la silice non adhérente doit être entièrement aspirée. En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, le primaire doit être brièvement poncé avec un papier abrasif fin. Si il ne doit être recouvert qu'après 24 heures, il doit être saupoudré sur toute sa surface de silice RINOL QS20 (consommation env. 1 kg/m²) ou être poncé et la poussière de ponçage doit être aspirée.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions d'utilisation échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

Vous trouverez dans le RINOL Technical Guide des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive. En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont

plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant ce temps, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou la surface est collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements suivants.


Protéger systématiquement contre l'influence de l'humidité au verso et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou relation juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur. Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	BFL-s1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

RINOLEP-P202

APPRÊT ÉPOXY PRÉ-REMPLI

RINOL

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface " imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL EP-P202, en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>